

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Humeur féministe

# **Les vieilles travailleuses pauvres**

- Féminisme -

Date de mise en ligne : samedi 24 mars 2007

---

**Démocratie & Socialisme**

---

### Le 8 mars bientôt...

**Les femmes assurent toute leur vie active la charge domestique et familiale, - avec des salaires plus bas, des carrières pénalisées et écourtées, un chômage systématiquement plus fort, un temps partiel souvent imposé, les statuts les plus précaires.**

Les femmes retraitées touchent en moyenne 850 Euros par mois et les hommes retraités 1450 Euros. Chez les fonctionnaires, l'écart est moins grand : les pensions des hommes sont " seulement " 30% plus fortes que celle des femmes. Les bonifications pour enfants rapportent 2 fois plus aux hommes qu'aux femmes : 129 Euros contre 64 Euros.

3 retraités sur 10 ont perçu une retraite inférieure au minimum vieillesse : parmi eux, 83% de femmes. Les femmes prennent en moyenne leur retraite 2 ans plus tard que les hommes (pour augmenter leur trop faible nombre d'années de cotisation).

Ce sont les femmes qui prennent soin des enfants, du foyer des personnes âgées, au détriment de leur carrière professionnelle. La polygamie successive étant chose courante, les femmes divorcées, seules et non liées économiquement avec un homme sont légion. Comme elles ont des salaires plus faibles au départ, qu'elles se sont arrêtées pour élever les enfants puis qu'elles ont pris un temps partiel pour que la maison soit bien tenue et pour aller chercher les petits à l'école, leur pension est le reflet des inégalités professionnelles et sociales. Il faut cesser de faire porter aux femmes et aux femmes uniquement par le biais des politiques familiales actuelles la charge des soins à la famille. La logique d'égalité implique de généraliser les droits individuels en remplacement des droits dérivés. Les politiques familiales et fiscales doivent favoriser l'égalité des femmes et des hommes (par exemple en Suède, les avantages du congé parental sont soumis à une condition d'alternance entre les deux parents ; en Finlande, naître donne droit à une place en crèche).

Pour régler à terme la question des retraites des femmes dans une logique égalitaire, il faut favoriser l'activité des femmes, leur permettre une carrière continue et à temps plein, et appliquer les lois sur l'égalité professionnelle. Il est nécessaire de prendre des mesures pour pénaliser les employeurs qui imposent le temps partiel : une majoration du taux de cotisations sur le temps partiel servirait à compenser les " retraites partielles " des femmes.

Il faut également se battre contre le concept du Medef de neutralité actuarielle qui lie le montant de la pension à la durée de vie du retraité. Les cotisations versées sont un capital qui se répartit ensuite en pensions mensuelles qui seront inférieures si elles doivent être distribuées plus longtemps. Les femmes qui ont le mauvais goût de vivre plus longtemps que les hommes sont particulièrement concernées.

**Virginie Houadec**